



TUTORAT UE 7 2015-2016 – SHS

Séance n°7 – Semaine du 07/03/2016

Introduction à la santé publique – Histoire de l'hygiène publique – Indicateurs de santé

Professeurs Casellas et Fenet

Séance préparée par Maxence Teissier (ATM²), Joseph Garcia-Villa (ATM²), Maëva Briançon (ATP), Marina Marchetti (ATM²), Court Axel (ATM²).

Sujet de la Question Rédactionnelle : **"Santé publique : Entre contraintes et accompagnement."**

QCM n°1 : Concernant l'histoire de l'hygiène publique, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Les premières mesures d'hygiène collective apparaissent en Europe au XIII^{ème} siècle.
- B. La mise en place de la quarantaine commence au XV^{ème} siècle et perdure jusqu'à la 2^{nde} guerre mondiale.
- C. L'hygiène moderne représente le prolongement idéologique de l'hygiène ancienne.
- D. Les trois piliers de l'hygiénisme sont la statistique économique, les conseils de salubrité et l'introduction de l'hygiène dans le cursus médical.
- E. Au cours du XX^{ème} siècle, l'espérance de vie en France a fortement augmenté grâce notamment à des mesures de prévention.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°2 : Concernant l'histoire de l'hygiène publique, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Les premiers registres statistiques établis sont gérés par les gouvernements.
- B. Les Conseils de salubrité ont uniquement pour vocation de résoudre des problèmes sanitaires locaux.
- C. L'hygiène publique devient une discipline source d'expérimentations diverses et de travaux de recherches dès le XIX^{ème} siècle.
- D. Les travaux de Villermé ont permis l'établissement des premières lois de santé publique en France.
- E. Au cours du XX^{ème} siècle, les progrès de la médecine curative entraînent un désintérêt total de la médecine préventive.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°3 : Concernant l'histoire de l'hygiène publique, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. La création du premier institut d'hygiène permet l'apparition de l'hygiène expérimentale.
- B. L'action des polices sanitaires est toujours d'actualité au XX^{ème} siècle.
- C. Le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France autorise la mise sur le marché des médicaments à usage vétérinaire.
- D. Certaines actions préventives de santé publique entraînent une restriction des libertés individuelles.
- E. Les coûts toujours plus importants des actes de médecine curative entraînent un retour de la médecine préventive.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°4 : Concernant l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), choisir la ou les proposition(s) exacte(s) :

- A. L'OMS a pour rôle de diriger l'action sanitaire mondiale et d'organiser les politiques de santé des pays.
- B. L'OMS a divisé le monde en 6 régions de tailles inégales où se répartissent des bureaux en fonction des besoins sanitaires.
- C. Un problème de santé a toujours les mêmes déterminants.
- D. Assurer un accès équitable à la santé et la promotion de la santé sont les seuls rôles de l'OMS.
- E. Pour réaliser ses objectifs, l'OMS se base sur des mesures préventives et curatives mais aussi sur des sciences, des lois et des réglementations.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°5 : Concernant la Santé Publique en France, choisir la ou les proposition(s) exactes (s) :

- A. Selon l'OMS, le système de soin français est optimal sur tout le territoire.
- B. Seules certaines actions nécessitent d'être évaluées pour contrôler leurs efficacité.
- C. La loi de Santé Publique de 2004 pose un cadre juridique autour des actions de Santé Publique et souligne deux objectifs liés pour améliorer le système français.
- D. La loi de Santé Publique de 2004 prévoit la mise en place de plans et de programmes comme le plan Cancer 2014-2019 ou le Programme National Nutrition Santé (PNNS).
- E. La loi de modernisation de notre système de santé se focalise davantage sur les soins curatifs que sur la prévention.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°6 : Concernant l'organisation de la Santé Publique en France, choisir la ou les proposition(s) exacte(s) :

- A. La Direction Générale de la Santé (DGS) est une composante du ministère en charge de la santé et se trouve au centre de l'organisation de la santé.
- B. En amont de la DGS se trouvent des organismes de concertations et de coordinations et en aval des organismes de mise en œuvre.
- C. Les Cellules de l'Institut de Veille Sanitaire en Région (CIRE) sont indépendantes des Agences Régionales de Santé (ARS).
- D. Les missions des ARS sont l'amélioration de la santé de la population et accroître l'efficacité du système de santé.
- E. Le comité qui rédige le calendrier vaccinal, publié par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), fait partie de la Conférence Nationale de Santé (CNS).
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°7 : Concernant l'organisation de la Santé Publique en France, choisir le ou les proposition(s) exacte(s) :

- a. HCSP 1. Instance consultative représentatives des acteurs et usagers du système de santé.
- b. CNS 2. Protéger la santé humaine, en contrôlant la santé ce que l'on mange (animaux et végétaux).
- c. CNSP 3. Proche des professionnels de santé, gère entre autres l'intérêt médical des médicaments et la qualité des soins.
- d. InVS 4. Dirigé par un ministre, elle a un rôle décisionnel, financier, peut coordonner différents ministères.
- e. ANSES 5. Définit des objectifs pluriannuels, évalue l'efficacité des actions menées et a un rôle d'expertise.
- f. ANSM 6. Offrir un accès équitable à l'innovation, garantir la sécurité des produits de santé.
- g. HAS 7. Met en œuvre les programmes de prévention et d'éducation pour la santé de l'état.
- h. INPES 8. Veille, vigilance sanitaire et alerte sanitaire en ce qui concerne les maladies infectieuses et chroniques, les effets de l'environnement et les risques professionnels.

- A. a-4 ; b-1 ; c-5 ; d-8 ; e-6 ; f-2 ; g-7 ; h-3.
- B. a-5 ; b-1 ; c-4 ; d-8 ; e-2 ; f-6 ; g-3 ; h-7.
- C. d, e, f, g et h sont des organismes publics et agences qui répondent aux demandes formulées par la DGS.
- D. a, b et c sont des organismes décisionnels.
- E. La CNS s'inscrit dans le projet de démocratie sanitaire.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°8 : Concernant les indicateurs de santé du cadrage géographique, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Le cadrage géographique met en évidence des disparités concernant l'état de santé d'une population.
- B. Le taux de natalité correspond au nombre de naissances dans l'année rapporté à l'effectif moyen de la population la même année.
- C. Le taux de fécondité par tranche d'âge met en évidence des grossesses plus tardives qu'il y a 20 ans.
- D. L'effectif féminin de la population des moins de vingt ans est plus important que l'effectif masculin.
- E. La déclaration de décès comporte deux éléments : le bulletin de décès et le certificat de décès, remplis par un médecin.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°9 : Concernant les indicateurs de santé, choisir la ou les proposition(s) exactes.

- A. L'indice de surmortalité (ou ratio de surmortalité) permet de rendre compte de la surmortalité observée dans un sous groupe par rapport à un autre.
- B. Le taux de mortalité infantile permet de comparer l'état de santé des différentes populations.
- C. Le taux de mortalité néonatale correspond au nombre de décès d'enfants de moins de 7 jours au cours d'une année, rapporté au nombre de naissances vivantes dans cette même année.
- D. Le taux de mortalité périnatale prend en compte seulement les enfants ayant respirés.
- E. On parle de mortalité prématurée lorsque le décès survient avant 75 ans.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°10 : Concernant les indicateurs de santé, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Pour calculer le taux de mortalité évitable, on utilise seulement les causes évitables dues au système de soin.
- B. Le taux d'incidence permet de connaître le nombre de personnes atteintes par la maladie, que ce soit des cas anciens ou des nouveaux cas.
- C. L'incapacité peut entraîner une déficience.
- D. Les hommes ont une espérance de vie sans incapacité à 65 ans plus faible les femmes.
- E. Un des nouveaux enjeux lors d'un vieillissement de la population est d'améliorer l'espérance de vie sans incapacité.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.

QCM n°11 : Concernant la déontologie, choisir la ou les proposition(s) exacte(s).

- A. Les ordres ne sont pas consultés quant à l'élaboration des textes de lois.
- B. La justice professionnelle est exercée par des pairs.
- C. Le code de déontologie des pharmaciens fait partir du code civil.
- D. Les conseils régionaux de l'ordre des médecins gèrent la chambre disciplinaire de première instance.
- E. La section D de l'ordre des pharmaciens concerne les DOM.
- F. Toutes les propositions précédentes sont fausses.